

Club Sportif et Artistique de la Défense de Lyon
00252023/CSADL/Pdt. Lyon 26/06/2023

PV du COMITE DIRECTEUR 3/2023

2 annexes



CODIR Présidé par
Mr Bruno GOURONC
Président du CSADLyon





**Club sportif et artistique de la défense de Lyon
(CSADLyon)**

Lyon, le 26/06/ 2023

N° 00252023 / CSADLyon / président

Le président du club sportif et artistique de la défense de Lyon
A
Mesdames et messieurs les membres du comité directeur

Les membres du comité directeur du Club Sportif et Artistique de la Défense de LYON (CSADL) se sont réunis le **jeudi 15 juin 2023**, à 18h00 au Quartier général frère situé au 22 avenue Leclerc 69007 Lyon sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 22 mai 2023 par monsieur Bruno GOURONC président du CSADL, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

09 membres du bureau étaient présents, sur un total de douze.

Conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, le bureau peut donc valablement délibérer.

La réunion du bureau est présidée par Monsieur Bruno GOURONC, en sa qualité de président de l'association.

Bruno GOURONC
Président du Club Sportif et Artistique de la Défense de Lyon

Destinataires :

- Membres du comité directeur
- Président de la Ligue AURA de la FCD
- Madame Sandrine SCHNEIDER-BERTET
- Monsieur Cédric BERNICOT
- Monsieur Bernard GODINI
- Monsieur Mati FLORES
- Monsieur Alexandre BOULARES
- Archives

1. PARTICIPANTS.

Présents :

Monsieur GOURONC Bruno
Monsieur LEONE Francis
Monsieur HOVSEPIAN Jean-Jacques
Monsieur JEANNE Jean-Christophe
Madame GOURONC Nathalie
Monsieur BA Elhadji
Madame BRAHIMI Samia
Monsieur BLANC Pascal
Madame SAUNIER Nathalie

Absent : excusé

Monsieur PERRAS Sébastien
Monsieur DUBOULET Olivier

Absent : Démissionnaire

Madame ROCAMORA Danièle

Invité :

Madame Sandrine SCHNEIDER
Monsieur Cédric BERNICOT
Monsieur Bernard GODINI
Monsieur Alexandre BOULARES
Monsieur Mati FLORES
Monsieur Sanélé TAKASI

2. PREAMBULE

Le président ouvre la séance en remerciant les membres du comité directeur de leur présence.

Le président rappelle que le bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Les thèmes suivants seront abordés :

- Mot du président ;
- Présentation de l'activité rugby (suivi d'un vote du CODIR)
- Démission des responsables Zumba et Golf
- Le budget prévisionnel des sections (suivi d'un vote du CODIR)
- Le règlement intérieur des sections
- La reprise des activités pour la saison 2023-2024
- La recherche d'un nouveau trésorier pour la saison à venir ;
- Questions diverses ;
- Date de la réunion du prochain Comité Directeur.

3. Mot du président

3.1 Le comité directeur, d'une manière générale, a pour mission :

- de statuer sur toutes questions d'intérêt général et, plus particulièrement, celles qui concernent le développement et la gestion du club ;
- de déterminer les orientations et les moyens de son expansion ;
- de veiller au bon fonctionnement moral, administratif, financier, technique et pédagogique du club ;
- de décider des activités et d'en arrêter le plan et le calendrier ;
- d'approuver les projets et de fixer les modalités de leur financement.

Elus par leurs pairs, les membres du comité directeur se doivent :

- d'assurer la bonne gestion administrative et financière de l'association au cours de la saison.
- Mais ils se doivent aussi de préparer la saison à venir au niveau des activités ou projets, et bien entendu avec les moyens financiers nécessaires afin de les mener à bien.

3.2 La Journée « avec nos blessés » du mercredi 14 juin

C'est bien déroulé.

Trois sections ont dispensé des initiations en AÏKIDO, KICK BOXING et KRAV MAGA.

La quasi-totalité des intéressés étaient des militaires de l'école du service de santé ou du 68^{ème} RAA.

Engouement du public civil très minime.

Le président remercie les responsables et assistants des sections qui ont participé à cette manifestation.

4. CREATION DE LA SECTION RUGBY

Le club a la possibilité de créer, sans autorisation extérieure, différentes activités correspondant à des disciplines sportives et artistiques et à des activités de détente.

Toute création d'activité est soumise à l'approbation du comité directeur du club. Celui-ci reste seul juge pour créer, mettre en sommeil ou cessation d'une activité.

Dans ce cadre, Mati FLORES et Sanele TAKASI nous présente leur projet de section pour la saison 2023-2024.

Il s'agit de la section rugby à 7.

Après une évaluation de l'effectif et d'un entraînement, 15 filles et 25 garçons seraient intéressés à participer à cette nouvelle activité au sein du CSADL.

La section rugby du CSADL sera affiliée à la Fédération Française de Rugby (FFR) et signera la charte d'éthique et de déontologie du rugby français.

Après cette présentation devant le comité directeur un vote à main levée est effectué.

Le comité directeur approuve à l'unanimité des voix la création de la section Rugby qui portera le nom de « **l'OVALIE du QGF du CSADL** » l'activité sera répertoriée sur SYGELIC sous : Rugby à 7 -144

Le président souhaite la bienvenue à cette nouvelle section et encourage le responsable section à se présenter au comité directeur.

Le président rappel :

Chaque animateur ou animatrice étant considéré comme « Agent bénévole » de l'association, il est IMPERATIF que le comité directeur valide annuellement ceux et celles qui auront à encadrer les activités.

A noter qu'à titre bénévole, et pour l'encadrement des activités autres qu'en environnement spécifique, aucun document n'est exigé.

Les membres du comité directeur sont les seuls habilités à décider des compétences de la personne souhaitant encadrer une activité à titre bénévole.

Par contre, pour les animateurs ou animatrices salariés, soit directement par l'association ou indirectement par un Groupement d'Employeurs Sport ou Animation, l'association a l'OBLIGATION d'afficher une copie du diplôme détenu par chaque personne concernée.

Le président demande :

La création d'une adresse mail : csadl.rugby@gmail.com

L'édition d'un règlement intérieur section.

Les noms et qualités des animateurs et encadrant des activités.

Le nom du responsable de la section (Ethique et mise à jour de la carte de visite sur SYGELIC)

Le budget prévisionnel de la section. (Achat matériel, location terrain, déplacement, etc...)

La fiche adhésion 2023-2024 (licence FCD, adhésion CSADL, cotisation section, Licence FFR)

Faire une convention avec la mairie du 7eme arrondissement pour le stade des Channées

Faire une convention avec tous autres organismes sportifs si besoin.

Faire un contrat de partenariat « sponsoring »

5. DEMISSION DES RESPONSABLES ZUMBA et GOLF

Danièle ROCAMORA - responsable de la section zumba et membre du CODIR a fait sa demande de démission pour raison personnelle.

Après un vote par les membres du CODIR, sa démission est acceptée à l'unanimité.

Le président remercie Mme Danièle ROCAMORA en tant que responsable de la section Zumba et sa participation au CODIR.

Conformément à l'article 29 du règlement intérieur du CSADLyon (voir ci-dessous) n'ayant aucune remplaçante à la tête de la section, le CODIR décide la cessation de l'activité Zumba.

Article 29 – Création et cessation des activités ou sections

Le club a la possibilité de créer, sans autorisation extérieure, différentes activités ou sections correspondant à des disciplines sportives et artistiques et à des activités de détente.

Toute création d'activité ou de section est soumise à l'approbation du comité directeur du club. Celui-ci reste seul juge pour créer, mettre en sommeil ou cessation d'une activité ou d'une section.

Olivier DUBOULET responsable de la section Golf et membre du CODIR a fait sa demande de démission suite à sa mutation professionnelle.

Après un vote par les membres du CODIR, sa démission est acceptée à l'unanimité.

Le président remercie Olivier DUBOULET en tant que responsable de la section Golf et sa participation active au sein du CODIR.

Responsable section particulièrement impliqué il a su fédérer 20 membres bien au-delà de l'agglomération Lyonnaise.

Il a su faire connaître la section golf grâce notamment à sa participation remarquée des championnats de la ligue ARA et ainsi faire rayonner le CSADLyon.

La section GOLF sera reprise par Bernard GODINI, celui-ci s'est également proposé pour participer au CODIR.

Bienvenue à Bernard GODINI qui saura faire perdurer l'esprit de la section GOLF du CSADLyon.

6. LE BUDGET PREVISIONNEL

En référence à l'article 25 du règlement intérieur du CSADLyon le trésorier établit le rapport financier de l'année écoulée.

Il prépare le budget prévisionnel qui est présenté au comité directeur et à l'assemblée générale du club. Il met en œuvre le budget du club sous la responsabilité du président.

Le budget prévisionnel a été présenté au CODIR, néanmoins les sections doivent encore affiner leurs estimations. De plus, nous sommes dans l'attente de la prévision de budget de la section rugby qui vient d'être créée au sein du CSADL.

Pour tout cela, je demande que le budget prévisionnel soit présenté à nouveau lors du prochain CODIR.

7. LE REGLEMENT INTERNE DES SECTIONS

Chaque année, le responsable établit un règlement interne précisant les conditions de la pratique de la discipline, ses modalités d'organisation (jours et heures d'activités, lieu, encadrement, assurances complémentaires éventuelles à souscrire, etc...). »

Référence - Article 34.1. Accès aux installations : « L'accès aux installations est soumis aux conditions imposées par l'autorité du ministère et est mentionné dans le règlement interne annuel de l'activité. »

Ceci implique, que chaque activité physique, sportive, artistique et culturelle dispose d'un règlement interne annuel (saison sportive du 1er septembre au 31 août de l'année N+1).

Règlement interne validé par les membres du comité directeur, et dont chaque exemplaire doit être annexé au procès-verbal de ladite réunion.

***Les règlements internes des sections pour la saison 2023-2024 ont été réalisés.
Ces règlements seront visibles sur le site du CSADLyon fin juillet.***

<https://www.csadlyon.com/reglement-interieur-csa>

8. REPRISE DES ACTIVITES POUR LA SAISON 2023-2024

SECTION KRAVMAGA : fin des activités jeudi 06 juillet 2023

Reprise des activités le mardi 05 septembre

SECTION KICK BOXING : fin des activités mercredi 19 juillet 2023

Reprise des activités le mercredi 06 septembre

SECTION AÏKIDO : fin des activités Mercredi 05 juillet 2023

Reprise des activités le mardi 20 septembre

SECTION TIR : fin des activités jeudi 27 juillet 2023

Reprise des activités le mardi 05 septembre

SECTION PHOTO : fin des activités lundi 26 juin 2023

Reprise des activités le lundi 25 septembre

SECTION MAQUETTE : fin des activités samedi 1^{er} juillet 2023

Reprise des activités le samedi 09 septembre

SECTION MUSCULATION : fin des cours jeudi 31 juillet 2023

Reprise des cours le lundi 02 octobre

SECTION OENOLOGIE : fin des activités jeudi 15 juin 2023

Reprise des activités le jeudi 21 septembre

Les sections GOLF et TENNIS reste ouvertes durant la période estivale.

9. RECHERCHE D'UNE TRESORIERE POUR LA SAISON A VENIR

Samia sera mutée début janvier 2024.

Elle remettra sa démission lors de l'AG de Décembre.

Deux personnes se sont proposées pour prendre la succession de Samia BRAHIMI. Nathalie TILLY (en titre) et Elisabeth RIVOIRE (en tant que suppléante).

Comme le prévoit les statuts elles devront se présenter au CODIR de septembre, puis se faire élire lors de l'AGO de décembre.

Samia sera chargée de les acculturer et de les former sur le nouveau logiciel de comptabilité BasiCompta.

Le site d'auto formation restera toujours accessible.

Il se compose de plusieurs cours correspondant aux principaux menus de BasiCompta®.

Dans chaque cours vous trouverez plusieurs vidéos regroupées en sections correspondant aux fonctionnalités du logiciel.

De nombreux conseils sont apportés dans ces vidéos que vous pouvez suivre progressivement et à votre rythme.

10. TOURS DE TABLE

Questions : Néant

Le secrétariat fermera ses portes le jeudi 13 juillet 17h30

Réouverture le jeudi 24 aout 16h30

Rappel que l'inscription des responsables doit être effectuer dès le mois d'Aout afin de pouvoir inscrire les adhérents dès le 1^{er} septembre.

(Hors CODIR) Soirée BARBECUE de fin de saison du jeudi 22 juin

Participation d'environ 70 personnes en présence du Général Vincent PECH de LACLAUSE général adjoint l'officier général commandant la zone de défense et de sécurité sud-est et la zone terre sud-est et du président de la Ligue ARA de la FCD Robert KAUFLING.

Moment de cohésion et de partage avec le CODIR, les responsables d'activité, les instructeurs, moniteurs bénévoles et les adhérents du CSADLyon.

Cela a été également le moment de remettre, au nom du CODIR, la médaille d'honneur du CSADL à olivier DUBOULET , responsable de la section GOLF et membre du CODIR, pour toutes les actions réalisées pour faire connaitre le CSADL dans le milieu golfique de la région ARA.

Le président renouvelle encore une fois ses remerciements aux bénévoles pour tous ce qui est fait au profit des adhérents.

11. DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CODIR

Prochain CODIR :

- **Le JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 18h00 salle multi activités**
- **Date de Prévision de l'AG du CSADL : jeudi 07 décembre 2023**

La séance est levée à 19h30. Le président remercie les membres du comité directeur pour leur participation et leur implication durant cette saison 2022-2023.

Le président invite ses membres au pot de l'amitié et leur souhaite de bons congés, vacances ou permissions.

Fait le Lyon le 26 juin 2023

Bruno GOURONC

Président



Nathalie GOURONC

Secrétaire



Annexe 2- note 00252023/CSADL/PRES du 26/06/2023
TABLEAU DE SUIVI des REUNIONS CODIR du CSADLyon

CODIR	RESOLUTIONS- DEMANDES-VOTES	OBSERVATIONS - PILOTE	SUIVI
CODIR 1/2023			
01.	Participation du CSADLyon à l'AG de la ligue AURA le 17 janvier 2023	Présence du président suppléant, pascal BLANC.	
02.	Le président du CSADLyon se présente au CODIR de la ligue AURA	Élection du président du CSADLyon au CODIR de la Ligue AURA	
03.	Demande d'établissement de fiches d'inventaires	A réaliser pour le Codir 2/2023	
04.	Réflexion sur le budget prévisionnel 2023-2024	Les items seront présentés au CODIR 2/2023	
05.	Engagement sur les compétitions de la FCD	Golf=oui Tennis = non (pas d'équipe) Tir = non (pas au niveau demandé)	Date pour l'inscription du Golf avant le 18 février
06.	Achat « doudoune » pour les compétiteurs	Section Golf (devis à faire)	Voir participation adhérents et CSA
07.	Stage Kick BOXING en Belgique le 25 mars 2023		
08.	Achat tatamis	Section aikido (devis fait)	
09.	Achat 1 souffleur pour ramassage des feuilles sur les terrains.	Section Tennis (devis à faire)	
10.	Achat sac de frappe	Section Kick Boxing (devis)	
11.	Achat 1pistolet	Section Tir (devis)	
12.	Achat 2 Ventilateurs + matériels activité Cross training	Section Musculation (devis fait)	
13.	Exposition à Bron les 1 ^{er} et 2 Avril	Section Maquette	

CODIR	RESOLUTIONS- DEMANDES-VOTES	OBSERVATIONS-PILOTE	SUIVI
CODIR 2/2023			
14.	Demande de démission du CODIR et de la responsabilité de la section ZUMBA de Mme ROCAMORA	Après vote : Accepté à l'unanimité Demande de lettre de la part de Mme ROCAMORA adressée au président	Fait
15.	Mise en sommeil de la section ZUMBA	Pas de responsable déclaré	Fin de l'activité ZUMBA le mardi 20 juin
16.	Lettre à adresser à la professeure de ZUMBA sur le non renouvellement de contrat pour la saison 2023-2024	Lettre adressée avec A/R par le président	Fait
17.	Présence à la MPC de la journée « avec nos blessés »	28 Mars - Représenté par Pascal Blanc	FPC le 16 mai 2023
18.	Participation à l'AG de la FCD le 31 mars et le 1 ^{er} avril 2023	Président-AG de la FCD à la Grande Motte	31 mars-01 avril
19.	Demande de devis pour le « Barbecue de fin de saison »	Président – trésorier : Demande adressée à l'IGESA cercle Frère	Fait
20.	Révision des règlements intérieurs des sections	Toutes sections- Réponse pour mi-mai afin de les présenter au prochain Codir -	Fait
21.	Budget prévisionnel des sections	Toutes sections A rendre pour Mi-mai pour présentation au prochain CODIR	Fait- à finaliser au CODIR d'octobre
22.	Réservation salle pour le « Barbecue de fin de saison »	Jeudi 22 Juin à partir de 19h00 salon jaune Toutes sections : faire le point sur les effectifs Trésorière : modalités paiement	Fait
23.	Participation à la journée « avec nos blessés » le 14 juin 2023	Place Bellecour- initiations au Kick Boxing-Krav maga et Aïkido	Fait
24.	Participation à le FPC journée « avec nos blessés »	Président :16 mai 2023- 10h00 salle Dauphiné avant	Fait
25.	Compléter le besoin en matériel (barnum, tables, chaises) pour le stand CSA Définir les modalités (horaires, type de prestation, etc.)	Réunion de cadrage au sein du CSA le jeudi 27 avril Responsable : Aïkido-Kick Boxing-Krav maga	Fait
26.	Présentation du futur responsable section musculation	Sur invitation lors du prochain CODIR	15 juin

CODIR	RESOLUTIONS- DEMANDES-VOTES	OBSERVATIONS-PILOTE	SUIVI
CODIR 3/2023			
27	Formation « formateur » par la FCD	Président en stage à ENVAL du 5 au 8 juin	Attestation de stage
28	Participation à la journée « avec nos blessés » le 14 juin 2023	Place Bellecour- initiations au Kick Boxing-Krav maga et Aïkido	Journée mitigée quant à la participation des civils extérieurs défense
29	Révision des règlements intérieurs des sections	Président : à mettre sur le site du CSADL fin juillet	
30	Budget prévisionnel des sections	A représenter pour validation par le CODIR d'Octobre	
31	Présentation du futur responsable section musculation	CODIR du 15 juin	Alexandre BOULARES à compter du 1 ^{er} septembre 2023
32	Présentation de la « future section rugby »	CODIR du 15 juin	Acceptée à l'unanimité (voir PV)
33	Demande de démission du CODIR et de la responsabilité de la section GOLF de Mr Olivier DUBOULET	CODIR du 15 juin	Après vote : Acceptée à l'unanimité
34	Présentation du futur responsable section GOLF	CODIR du 15 juin	Bernard GODINI à compter du 1 ^{er} juillet 2023
35	« Barbecue de fin de saison »	Jeudi 22 Juin à partir de 19h00 salon jaune	Total participation 70 personnes dont une trentaine payante
36	Nouveau logiciel de comptabilité <i>BasiCompta</i> ®	Trésorière : pour mise en place et acculturation des futures trésorières	Le président suivra également la formation
24	Recherche de trésorière	Mme Nathalie Tilly et Mme Isabelle RIVOIRE se sont proposées	Seront invitées au CODIR du 19 octobre
25	Déjeuné de travail avec la trésorière et les « nouvelles trésorières »	Président et trésorière : déjeuner cercle FRERE Réservation trésorière	Mardi 27 juin -11h45
26	Fermeture et réouverture du secrétariat CSADL	Secrétaire : Message adressé aux responsables section pour diffusion aux adhérents	